

SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 Ils ont délibéré
- 7 Rappel des arrêtés
- 8 Info
- 9 Élections européennes
- 10 Urbanisme et piscines
- 11 Les bénévoles à l'honneur
- 12 Personnel communal
- 14 Boulevard du temps qui passe
- 15 CCAS en vacances
- 16 Presbytère
- 17 Espace socio-culturel Serge Soulet
- 18 Concours photo
- 19 Défibrillateurs
- 20 Les Bildstock
- 22 La Canner
- 23 Au théâtre ce soir
- 24 Journée citoyenne
- 25 80^{ème} anniversaire de la libération
- 26 Groupe scolaire Maginot
- 27 Café Klatsch
- 28 Bibliothèque municipale 29
- 29 Les escargots
- 30 A.S.S.E.
- 31 Body Boxing Défense
- 32 Les Roulcools
- 34 Elzange Football Club
- 35 A.D.L.E.
- 36 Revue de presse
- 40 Fête patronale





MAIRIE

17 rue de la mairie 57970 ELZANGE

03 82 59 64 00 mairie.elzange@orange.fr http://elzange.fr/ https://www.facebook.com/ elzange57970/

> Heures d'ouverture: Lundi et vendredi 17h00 à 19h00

BIBLIOTHEQUE

03 82 50 19 40 bibliotheque-elzange@orange.fr https://www.bibliotheque-elzange.fr/

> Lundi 18h00 à 19h00 Mercredi 15h00 à 18h00 Vendredi 16h00 à 18h00

<u>Commission communication</u>: Michel CASMARET, Nadia HAMAMA, Philippe HANRION, Yann KNIPPER, Régine MATHOUILLOT, Gilbert MONELLE,



Le Mot du Maire

Depuis le début de l'année les vannes célestes sont restées ouvertes. Le joli mois de mai arrive et avec lui, on l'espère, le soleil va briller! Bientôt la canicule et les restrictions d'eau... me diront certains alors que d'autres retrouveront le sourire.

Nous sommes ainsi faits, toujours en quête d'autre chose et c'est finalement ce qui nous fait avancer. Alors du soleil, mais pas trop et de l'eau, mais pas trop ; ainsi tout le monde sera content.

Les jardiniers ont réinvesti leur domaine de prédilection malgré les affres de ce temps qui n'est plus de saison ma pauvre dame. Mais je ne m'inquiète pas, la passion fait fi de tout ces désagréments pour le plus grand bonheur de ces maraîchers en herbe.

Mon propos ne va pas se focaliser sur la météo mais sur notre vie de tous les jours à Elzange. Que va-t-il se passer chez nous me direz vous ?



Le mois de mai verra revenir notre concours photo avec pour thème cette année : «Elzange, tes couleurs». Les différentes saisons révélées sous le prisme de la couleur, devraient nous offrir de superbes images à exposer lors de l'ouverture du café la Lorraine le 15 septembre.

Au mois de juin les élections européennes vont nous accaparer avec des débats amphigouriques à n'en plus finir pour qu'au bout du compte ne plus savoir pour qui voter, pour qui n'a pas encore fait son choix. Il faudra malgré tout s'y coller le 9 juin et accomplir ce devoir que beaucoup nous envient.

Pas de Trail cette année en juin comme les autres années, mais la reconduction du challenge UFOLEP des Roulcools qui avait connu l'année dernière ,dans les bois et autour de l'école, un vrai engouement. Pour peu que la météo consente à se montrer clémente, ça devrait le faire ...

La fête patronale aura bien lieu cette année les 3 et 4 août. L'organisation, reprise par notre club de foot avec l'aide des anciens de l'année dernière, nous annonce une très belle fête. La municipalité organisera le feu d'artifice le samedi soir comme à son habitude.

L'équipe municipale travaille et comme annoncé dans le dernier Petit Elzangeois les dossiers avancent. :

- * Le registre de concertation préalable du PLU est à votre disposition en mairie.
- La rénovation énergétique du groupe scolaire est maintenant engagée.
- * Un groupe de travail planche sur le devenir de notre presbytère qui doit être rénové en profondeur.
- * Enfin, nous travaillons déjà à la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération d'Elzange et du décès des 78 jeunes ukrainiennes qui aura lieu le 8 novembre prochain.

Je suis et reste à votre écoute en mairie ou lors des mes déambulations dans la commune, n'hésitez pas. Bonne lecture de ce numéro 86 du petit Elzangeois!

Votre Maire
Philippe HANRION



CONSEIL MUNICIPAL DU 19/02/2024 à 19H30

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune http://www.elzange.fr

L'an deux mil vingt-quatre, le dix neuf février à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le douze février deux mil vingt quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Michel CASMARET - Annick DEMENUS – Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER - Charly LOUIS - Jean-Jacques MACRELLE - Nadine MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Gilbert MONELLE – Myriam TESSARI – Olivier ZDUN formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Serge DOSDA

Secrétaire de séance : Jean-Jacques MACRELLE

Ordre du jour

- (7.1) BP COMMUNE Anticipation crédits investissement 2024
- (7.1) Indemnités de fonction du Maire
- (7.1) Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- (7.1) ESPACE SOCIOCULTUREL Tarifs et règlement
- (1.4) Installations défibrillateurs
- (8.1) ACCUEIL / RESTAURATION SCOLAIRE Tarifs repas
- (1.4) ECOLE: Travaux de rénovation énergétique assistance technique

Divers:

- Marronnier : Intervention de mise en sécurité et surveillance
- PLU: information avancée PADD
- Presbytère : les locataires ont quitté les lieux, estimation « Domaine » en cours, étude de faisabilité par la commission travaux
- Travaux à venir : cimetière, abords de l'église
- Travaux à l'étude : appartement au-dessus de l'espace-socio culturel Serge Soulet
- 80 ans de la libération d'Elzange et du décès des Ukrainiennes vendredi 08 novembre 2024
- Sonnerie des cloches de l'église
- AMRF : Elu Rural Relais de l'Egalité
- CCAM : déchet carton voir pour container



CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/2024 à 19H

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune http://www.elzange.fr

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le dix huit mars deux mil vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Américo DA SILVA - Annick DEMENUS – Serge DOSDA - Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Michel CASMARET - Nadine MACRELLE - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER - Charly LOUIS - Jean-Jacques MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Gilbert MONELLE - Myriam TESSARI – Olivier ZDUN formant la majorité des membres en exercice. Étaient absents excusés:

Secrétaire de séance : Nadine MACRELLE

Ordre du jour

- (7.2) Taux d'imposition 2024 des 3 taxes directes locales
- (7.5) Subventions de fonctionnement aux associations 2024
- (7.5) PLU demande de subvention au titre du fond de concours CCAM
- (8.9) BIBLIOTHEQUE convention de partenariat Département Moselle

Divers:

- 08/04/2024 Prochain conseil municipal
- 06/04/2024 Théâtre des Baladins : Gâteaux ...
- Commission presbytère/travaux : Evaluation valeur / étude projet création logements
- Commission PLU: PADD en cours
- Chemin des escargots : rétrocession voierie
- Contact des propriétaires des forêts et mise en sécurité de la route Elzange-Valmestroff
- Remise en fixation miroir carrefour du Moulin
- Traverse route RD / bas rue du Poitou
- Souche massif rue des Vosges
- Bilan de la réfection de l'espace socio-culturel Serge Soulet
- Démarchage porte à porte



CONSEIL MUNICIPAL DU 08/04/2024 à 19H30

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune http://www.elzange.fr

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt novembre deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Américo DA SILVA - Annick DEMENUS –Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER - Jean-Jacques MACRELLE - Nadine MACRELLE - Régine MATHOUILLOT – Gilbert MONELLE - Michel CASMARET - Myriam TESSARI – Serge DOSDA - Charly LOUIS - Olivier ZDUN formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Secrétaire de séance :

Ordre du jour

- (7.1) Approbation des comptes de gestions 2023
- (7.1) REGIE DE TRANSPORT Compte Administratif 2023 et affectation du résultat
- (7.1) REGIE DE TRANSPORT Budget primitif M43 2024
- (7.1) COMMUNE Compte Administratif 2023 et affectation du résultat
- (7.1) COMMUNE Budget primitif M57 2024
- (5.7) CCAM Convention entretien piste cyclable

Divers:

Fonds propres

Participation citoyenne

Nettoyage citoyen de la commune et de la salle des fêtes





RAPPEL DES ARRÊTÉS : « responsabilité des propriétaires »

Il est de la responsabilité du maire de prendre toutes les mesures propres à renforcer la sécurité des personnes lors de leur déplacements sur le territoire de la commune.

La chute d'un arbre ou de branches sur la voie publique peut causer des dégâts aux personnes et aux biens voire entraîner des troubles à la circulation sur les voies de circulation, les sentiers, ou les trottoirs.

Face au laxisme ou à l'ignorance de certains, il était nécessaire de prendre cet arrêté.

Pour rappel, l'arrêté n° 03/2024 précise :

- Article 1 : Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence, mais encore des dommages causés par les choses qu'il a sous sa garde
- Article 2 : A partir de la date de parution de cet arrêté, les propriétaires devront veiller à l'entretien des choses dont ils ont la garde afin d'éviter tous dommages aux personnes ou aux biens
- Article 3 : Concernant les arbres, les propriétaires devront veiller à leur taillage et élagage régulier afin d'éviter toute chute de branches. Il en est de même pour les haies et autres arbustes





Le chant des tondeuses et des débroussailleuses retentit de nouveau à Elzange.

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté 02-2007, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



BRUITS de voisinage

Tous responsables

La cérémonie commémorant la fin de la seconde guerre mondiale aura lieu le **7 mai 2024 à 19h** devant le monument aux morts

Venez nombreuses et nombreux



AUGMENTATION DES TAXES LOCALES

Face à l'augmentation des charges d'électricité, de chauffage, du personnel ..., le conseil municipal a décidé une augmentation des charges locales de 5%.

Ces charges n'avaient pas augmenté depuis plus de 23 ans, mais cette augmentation devenait inéluctable. Elle est toutefois contenue afin de ne pas pénaliser les contribuables.

Monsieur le maire est à votre disposition pour tous renseigne-



PAGE 8

Élections européennes



Les élections européennes auront lieu du 6 au 9 juin 2024 dans les vingt-sept États membres afin d'élire les députés au sein du Parlement européen pour un mandat de cinq ans.

En France ces élections auront lieu le 9 juin 2024

Elles sont les premières organisées depuis le départ du Royaume-Uni le 31 janvier 2020.

Il s'agit des dixièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979. Le scrutin est obligatoirement proportionnel dans chacun des États, et cette proportionnalité est relative à chaque circonscription.

L'Union européenne (UE) compte 27 pays (Etats membres) : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.



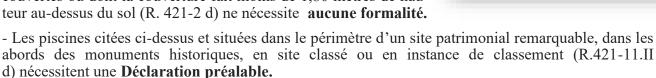
Règlementations pour les piscines

De plus en plus de familles s'équipent d'une piscine. Quelle soit enterrée ou hors sol, la règlementation en matière d'urbanisme prévoit des formalités à respecter dépendant de la taille de la piscine et de la hauteur de la couverture le cas échéant.

Le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la CCCE nous précise cette règlementation.

Les piscines enterrées :

- Dont la couverture a plus de 1,80 mètre de haut, quelle que soit la superficie (R.421-1) nécessitent un **Permis de construire**;
- Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m2, non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol (R. 421-9 f) nécessitent une **Déclaration préalable.**
- Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m2, non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol (R. 421-2 d) ne nécessite **aucune formalité**.





Les piscines hors-sol (non-enterrées);

Sont dispensées de toute formalité au titre du code de l'urbanisme, en raison de la faible durée de leur maintien en place ou de leur caractère temporaire compte tenu de l'usage auquel elles sont destinées, les constructions implantées pour une durée n'excédant pas trois mois (Article R*421-5);

Si la piscine hors-sol est installée 3 mois maximum par an (15 jours en zone protégée)

Vous devez faire une déclaration préalable de travaux en mairie **uniquement** si votre terrain sur lequel va se trouver votre piscine est situé dans l'une des zones suivantes :

- Périmètre d'un site patrimonial,
- Abords d'un monument historique,
- Secteur sauvegardé : Zone située dans un centre urbain historique faisant l'objet d'un plan de sauvegarde,
- Site classé ou en instance de classement.



<u>Si la piscine hors-sol est installée plus de 3 mois par an</u> donc l'installation est considérée comme non-temporaire

- Déclaration ou permis de construire selon la surface du bassin.



Le petit elzangeois n°84



Les Bénévoles à l'honneur

Anne-Marie MONELLE

Nous mettons à l'honneur dans ce numéro du petit elzangeois, une femme que tout le monde connait

dans notre petit village: « Mme Monelle Anne-Marie »

Elle a quitté Fameck, il y a 40 ans, enceinte de son quatrième enfant, pour emménager avec toute sa tribu dans notre joli petit village. Peu de temps après, elle aura son cinquième et dernier enfant.

A peine installée, elle sera de tous les combats : pour le lotissement, pour le bus scolaire, pour les trottoirs entre le village et la cité et bien d'autres encore.

Pendant que son mari s'investissait dans l'A.E.F., elle aidait l'A.S.S.E.chacun son association.

Certaines femmes du lotissement du Hodhorn, dont Anne-Marie, étaient désireuses de faire un peu de sport. Elles créèrent donc l'A.D.L.E. (Association Détente et Loisirs d'Elzange) puis, au fil du temps, elles étendirent leurs activités avec de la danse pour les filles et des travaux manuels entre femmes au foyer. Anne-Marie est une femme douée de ses mains et elle déborde d'idées plus belles les unes que les autres.

Avec toutes ses activités sur la commune, elle fut remarquée par le maire de l'époque, Mr Jean Jungling, qui lui demanda de rejoindre l'équipe municipale. A peine en fonction, elle créa l'aide aux devoirs pour les collégiens à la bibliothèque et aida au bon fonctionnement de celle-ci, ainsi qu'au fonctionnement du centre socio culturel; Mais ce n'est pas tout... elle accompagna les enfants de notre village dans tous les trajets du bus scolaire. Et comme sa générosité n'a pas de limite, elle aida Gilberte Meligner au café klatsch, et Yvonne Duchaussoy au foot pour s'occuper des frites lors des fêtes patronales.

Pendant 25 ans, Anne-Marie s'est investie dans la commune en tant que conseillère, puis conseillère déléguée et enfin adjointe au maire.

Après le covid, période très difficile, Anne-Marie, s'est sentie très fatiguée et décida de prendre sa « retraite ». Mais quelle ineptie !!! Sa retraite fut de courte durée. Elle aime beaucoup trop le contact avec les habitants, aussi bien les enfants que les personnes d'âges murs. Alors la voilà de retour à la



bibliothèque et au café klatsch. Nos ainés ont trouvé le temps très long pendant cette période de COVID. Ça fait du bien de voir du monde et de se divertir avec des jeux autour d'un bon café et de gâteaux lors d'une après -midi.

Lors de notre entretien « Anne-Marie a tenu à remercier toutes les personnes qui lui ont permis de remplir sa vie grâce au bénévolat et elle espère avoir la force de continuer encore long-temps. »

Quelle générosité, c'est à nous de te dire merci et un grand MERCI Anne-Marie pour tout : ta bienveillance, ta bonne humeur, ton sourire, ton talent pour raconter des histoires aux enfants, pour ton talent pour le chant, pour tes confections en tout genre et le temps que tu nous as accordé tout au long de ces années et de celles à venir.



Personnel communal

Pascal BRUNNER

Je suis un ancien militaire de carrière ayant pas mal « bourlingué ». Ma formation de base (CAP Électromécanicien) m'a ouvert les portes des ateliers mécaniques des différents régi-

ments dans lesquels j'ai servi. L'armée m'a permis d'évoluer, d'augmenter mes qualifications en mécanique et surtout en poids lourds, cars et bus.

Étant militaire professionnel, j'ai participé à plusieurs opérations extérieures au territoire français, et toujours dans le même domaine de compétences.

J'étais sous-officier dans l'armée de terre et une bonne partie de ma fonction, je l'ai réalisée en F.F.A. (Force Française en Allemagne), en régiments de transmission.

Durant mes péripéties soldatesques, j'ai eu le bonheur de rencontrer mon épouse Nathalie, qui m'a donné deux enfants!



Ayant fondé une famille, il ne me restait plus qu'une maison à trouver! Ce fut fait au mois de juillet 1999.

J'ai eu l'opportunité d'acheter notre maison à la cité d'Elzange!

Après plusieurs décennies sous le drapeau tricolore, l'heure de la retraire a sonné!

De retour à la vie civile, j'ai directement repris une activité professionnelle. J'ai travaillé dans diverses entreprises, toujours en tant que « mécano » poids lourds.

Au mois de mai 2020, une aubaine se présenta, le départ en retraite de Liliane qui depuis plusieurs années roulait le bus communal. Ayant le permis de conduire (catégorie D) transport en commun, je me suis proposé. Et le 1^{er} mai 2020, je démarre mon job de chauffeur de bus au sein de la commune d'Elzange. Exploitant mes compétences en mécanique, j'entretiens notre bus jaune (appelé Pikachu...).

Profitant des horaires scolaires (vacances, etc....), je donne un coup de mains à Alan (ouvrier communal) pour la tonte des pelouses. Au besoin, j'aide les associations.

Voilà une vie professionnelle bien remplie, et finir sa carrière dans son village entouré des enfants que je transporte et au plus proche de sa famille est un réel aboutissement.

Mais ceci sera une autre histoire!



Personnel communal

Mandy MIANOWSKI

Qui est Mandy Mianowski

Mandy est notre adjointe d'animation à l'accueil et restauration scolaire « les escargots ».

Elle est née le 21 mars 1987 à Metz. Elle habite Elzange et vie en couple, elle a deux filles de 11 et 7 ans. C'est une jeune femme énergique, très joyeuse, très souriante, avec une âme d'enfant.

Elle est toujours partante pour relever des défis, même les plus insolites.

Elle aime se sentir utile et être au service des autres. C'est pour cela qu'elle est également sapeur-pompier volontaire depuis 20 ans avec le grade de caporal chef. Les interventions et les montées d'adrénaline la motivent à continuer cette activité.



Quel est son parcours scolaire et professionnel?

Mandy a passé et obtenu son C.A.P. petite enfance. Elle a travaillé comme ATSEM et éducatrice dans plusieurs structures. Elle a postulé à Elzange pour avoir une autre qualité de vie et être sur place pour ses filles.

Comment trouve-t-elle son emploi et son lieu de travail?

Mandy trouve son rôle au sein du groupe scolaire « génial »! Elle s'épanouit dans cet emploi et est heureuse de venir travailler, cela est dû aux bonnes relations avec les parents mais surtout avec les enfants.



Le plus dur pour elle dans son travail, c'est de devoir faire des groupes en fonction de l'âge car les enfants n'ont pas les mêmes centres d'intérêts et pour elle il est important que tous les enfants soient heureux en rentrant chez eux.

Si elle pouvait changer quelque chose ce serait d'avoir des structures de « ouf » pour la motricité et la dépense physique des enfants mais elle le sait, nous n'avons pas le budget....mais pour elle, il est toujours important de rêver.

Boulevard du temps qui passe

Voici de nouvelles images du temps d'avant. Les reconnaissez-vous?



En vacances avec le C.C.A.S.

Retraite rime avec vacances!

Vous êtes retraités ?

Vous avez envie de voyager en France?

Vous avez envie de détente?

Vous avez envie de mettre les pieds sous la table ?

Vous avez envie de visiter?

Vous avez envie de vous amuser autour d'activités en groupe ?

Mais vous avez surtout envie de voir la mer?

Le CCAS pense à vous!

Un voyage sera organisé en 2025, un voyage tout compris « transport, hôtel, pension complète, activités sur place,... »

Vous pensiez ne pas pouvoir voyager car vous avez une petite retraite, le CCAS grâce à l'ANCV vous aidera à partir en vacances.

Afin d'organiser au mieux vos vacances, il nous faudra avant tout savoir combien d'entre vous seraient intéressés.

Vous pouvez nous le faire savoir en téléphonant au 03 82 59 64 00 ou en passant à la mairie









Presbytère

Notre presbytère ne va pas bien. La façade arrière a envie d'ailleurs. Elle se désolidarise du reste du bâtiment.

Plusieurs options sont sur la table et un groupe de travail a été constitué :

- 1. On peut procéder à la démolition du bâtiment et rebâtir un immeuble d'habitation
- 2. On peut vendre l'ensemble en l'état en imposant un cahier des charges précis (conservation de la façade par exemple)
- 3. Ont peut procéder à de gros et onéreux travaux de consolidation.

Nous vous tiendrons informés de la suite...



Espace socio-Culturel Serge Soulet

L'espace Socio Culturel Serge Soulet s'est refait une beauté. Les vert clair et foncé sont passés et l'argent et l'iris les ont remplacés.

Il n'est jamais simple de choisir une couleur qui fasse l'unanimité et le groupe en charge du choix a du faire le tri dans les diverses propositions qui lui ont été faites. Mais le résultat est là. L'espace Socio-culturel Serge Soulet a retrouvé une nouvelle jeunesse.

Un abri pour les fumeur dans la courette à l'arrière a été aménagé par l'entreprise les Jardins d'Alexandre dirigée par Charly Louis.

Bravo également à Jean-Jacques et DID Peinture pour le travail réalisé!







CONCOURS PHOTO

du 15 avril au 1er septembre 2024



sur le thème :

Elzange, tes couleurs

les trois photos arrivées en tête se verront attribuer un lot

La municipalité a décidé de réitérer son concours photo et cette année le thème est : « Elzange, tes couleurs »

Envoyez votre plus belle photo qui illustre le thème de cette année!

Ce concours est ouvert à tous les elzangeois, petits et grands, à l'exception des photographes professionnels et des membres du jury.

Chacun pourra laisser libre cours à son imagination, à son inspiration, à son savoir faire.

Les photos sont a envoyer au format JPG avant le 1er septembre 2024

sur la boîte mail de la mairie (mairie.elzange@wanadoo.fr) selon les modalités décrites dans le règlement du concours disponible sur le site Internet de la mairie (www.elzange.fr) ou par mail.

Les lots seront remis le 14 septembre lors de l'ouverture du café La Lorraine



Défibrillateurs

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



Afin de se conformer à la législation en vigueur, la commune s'est équipé de 2 défibrillateurs (l'ancien défibrillateur installé à la mairie était obsolète).

Ces défibrillateurs sont en location et seront régulièrement entretenu par le loueur ce qui est de gage de sécurité pour tous les elzangeois de trouver un appareil en état si le besoin devait s'en faire sentir.

Le premier se situe devant l'entrée de la mairie et le second sur la façade du groupe scolaire Maginot.

Un module Geocoeur devrait venir prochainement renforcer le dispositif

Innover. Alerter. Sauver



Les Bildstock (suite et fin)

Place au deuxième Bildstock d'Elzange

On le trouve au bord de la piste cyclable Elzange vers Inglange à environ 800 m de la sortie d'Elzange.

Il s'agit d'un monument remanié.

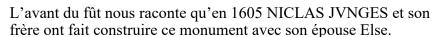
Le socle est surmonté d'un plateau rectangulaire.

Au-dessus le fût a une section rectangulaire.



on Carte Car

Sur le haut de la face avant, un angelot semble protéger de ses ailes un écusson.





PAGE 20



Le patron de la Lorraine est représenté dans la niche arrière. Le cuvier contenant les 3 enfants occupe toute la largeur de la niche.

Un cuvier est une cuve où l'on fait la lessive et où l'ont prend son bain .

Les Bildstock (suite et fin)

Les Croix monumentales d'Elzange



Cette croix est située rue de la scierie . Elle a été érigée en 1844 pour Christophe Karcher et son épouse Marie Hombourger en mémoire de François Karcher décédé la même année.



Cette croix qui date de 1836 a été érigée pour Mr Zech et Marie Konne son épouse.

Elle se trouve rue du moulin.

On trouve sur le socle les emblèmes professionnels des paysans : coutre, soc.

Le coutre est le fer tranchant de la charrue qui fend la terre quand on laboure.



Cette croix est située sue la départementale entre le village et la cité.

Nous n'avons pas d'informations la concernant.

Remerciements à Guy Blaise, l'ANPVC, la confrérie saint Nicolas de Yutz entre autres





Plusieurs arbres, arbustes et autres objets plus ou moins identifiés encombraient la Canner.

L'EPAGE Nord Mosellan a organisé le nettoyage de ce cours d'eau. Il n'était pas possible de continuer après le 15 mars et avant le 15 septembre, les travaux reprendront donc après cette date.

On peut néanmoins admirer l'efficacité de l'entreprise en charge de ces travaux et du besoin évident d'élagage et de débroussaillage.

Les branches seront récupérés par une société qui les transformera en résidus de chauffage.



Au théâtre ce soir

Le 6 avril dernier à l'espace socio-culturel Serge Soulet les Baladins du Val de Sierck les bains se sont produits devant une salle comble. Le rire était à l'honneur et à l'entracte l'équipe de la bibliothèque a régalé le public de pâtisseries maison.

Bravo aux artistes

La troupe de théâtre des Baladins du Val de Sierck les bains a été créée en 1995, sur Sierck les bains.

Depuis, elle produit chaque année une nouvelle pièce, toujours une comédie, qu'elle prépare et répète de septembre à février, pour la présenter ensuite en tournée sur 10 à 14 dates selon les années, en fonction des villes qui peuvent l'accueillir sur la période fin février —



fin avril, les vendredis et samedis soir. La tournée et le partage avec le public étant le but final, et c'est toujours un plaisir.

La troupe se compose de 7 membres, 6 acteurs (3 femmes et 3 hommes) et un technicien son et lumières. Tous participent de manière collective à toute l'élaboration de la pièce : à la fois monteurs et démonteurs de décors, conducteurs de camionnettes, coiffeurs, maquilleurs, habilleurs, souffleurs, ...

Un travail et une implication collective, dans lequel chacun donne le meilleur de lui-même pour offrir un spectacle de qualité.



Journée citoyenne

Nous vous proposons de nous retrouver le 4 mai prochain pour notre grand « Nettoyage de printemps » au cours de cette matinée citoyenne.

Pour rappel, cette opération n'a pas pour but de déresponsabiliser les auteurs d'actes d'incivisme ni de pallier à notre politique de propreté urbaine et d'entretien de la voirie. Le cœur même de cette action est la sensibilisation à ces actes de pollution qui coûtent cher à notre collectivité toute l'année.

A l'issue de cette matinée, nous nous retrouverons dans la cour de la mairie pour partager un moment convivial autour d'un barbecue.

Merci de vous inscrire auprès de la mairie par téléphone au 03 82 59 64 00 ou par mail à mairie.elzange@orange.fr



Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !!

La libération d'Elzange

Le 12 novembre 1944, Elzange a été libérée par le 3^{ème} bataillon du 358^{ème} Régiment d'infanterie de la 90^{ème} Division d'infanterie de la 3^{ème} armée américaine.

Auparavant, le 9 novembre un bombardement américain a causé de gros dégâts dans la commune et plus particulièrement sur le camp détruisant le bâtiment de l'horloge dans lequel se trouvaient enfermées 78 jeunes ukrainiennes.

Le 8 novembre prochain sur le site de l'ancien camp, nous allons rendre hommage à ces 78 jeunes femmes, la plupart âgées de moins de 20 ans. Mais nous allons aussi célébrer la libération d'Elzange du joug nazi et le retour à la France.



Comme le disait si bien François Chalais : "la mémoire, ce passé au présent »! Alors, pour que ce passé puisse se commémorer au présent, nous avons besoins d'un maximum de documents d'époque (photos, lettres,...) et surtout de témoignages. Si vous êtes en possession de tels documents nous vous remercions de nous les confier. Ils seront scannés ou photocopiés et vous seront bien entendu restitués. Quant aux témoignages, nous nous déplacerons avec plaisir pour vous enregistrer.

Vous pouvez nous joindre au 03 82 59 64 00 ou par mail mairie.elzange@orange.fr



Groupe scolaire Maginot

Nos petites têtes blondes de maternelle et du primaire avaient rendez-vous le 11 avril dernier à l'espace socio-culturel Serge Soulet avec la compagnie des 4 vents pour un spectacle de magie et de marionnettes.

L'artiste a présenté une réadaptation du conte du petit chaperon rouge et quelques tours de magie comique.

Les enfants ont fait l'aller/retour à pied sous un beau soleil.







Une date a été rajoutée le 11 juin 2024. La reprise de l'activité aura lieu le mardi 3 septembre 2024

Ci-dessous les dates restant à venir pour

le premier semestre 2024 :

- mardi 14 mai 2024
- mardi 28 mai 2024
- mardi 11 juin 2024



Si vous avez besoin d'un moyen de transport, merci d'en avertir la mairie au plus vite.

Venez nombreuses et nombreux pour passer un moment agréable et plein de bonne humeur!



Bibliothèque Municipale

Poussez-la porte!

On vous attend à la découverte de mille lectures.



Dans votre bibliothèque, les semaines s'enchainent à toute vitesse : Noël a laissé place à l'Epiphanie, à la st Valentin, au carnaval et enfin à Pâques.

D'abord dans la montée de l'escalier le thème est donné. En pénétrant dans la bibliothèque les murs se voient ornés de diverses décorations. Les œufs de Pâques, les poules, les lapins s'affichent sur les fenêtres.



Du sol au plafond, tout est décoré! Ce lieu de vie invite chaque lecteur et chaque visiteur à se ressourcer ou simplement à

trouver un coin de sérénité dans un nouvel espace.



C'est une équipe dynamique, pleine d'enthousiasme, et d'initiative qui attend joyeusement votre venue.







Chez les Escargots nous accueillons les enfants de 7h à 18h dans les meilleures conditions.

Détente, plein air, activités manuelles, découverte, jeux d'équipe, jeux libres, fêtes en tout genre afin de satisfaire au maximum et être à l'écoute des enfants.

À la restauration scolaire là aussi on découvre de nouveaux goûts, on apprend à se connaitre petits et grands, on partage...













A.S.S.E. (Association Sportive et Socio-éducative)

La salle de l'ASSE, ce local municipal mis à disposition de l'association, a été fraichement repeinte. Adieu le jaune et bonjour à un petit raffinement de blanc.

Nous sommes reconnaissant à DID PEINTURE pours ces précieux conseils qui ont permis à un comité de passer du coup de rouleau au pinceau avec le sourire.

Un goûter convivial a été servi aux enfants à la fin de la cavalcade de carnaval. Nous tenons à remercier chaleureusement les excellents pâtissiers qui ont œuvré pour le plus grand plaisir de nos petits gourmands.

Mme Louis lorraine







Body Boxing Défence

Body Boxing Defence en quelques chiffres



Depuis le début de l'aventure Body Boxing Defence, le Nombre de licenciés n'a cessé d'augmenter pour Atteindre 122 Licenciés en 2024, malheureusement, nous étions contraints de refuser quelques demandes tardives faute de place, en espérant trouver des solutions pour la saison 2024/2025.

Nous tenons à remercier tous les Membres du club pour leur fidélité, leurs engagements et spécialement les bénévoles qui se rendent toujours disponibles pour le bon fonctionnement de cette belle structure.

Voici ci-dessous quelques statistiques résumant l'évolution des licences entre 2019 et 2024 (Source : FFKMDA).

B.B.D		Saison ac- tuelle	Saison 2022 - 2023	Saison 2021 - 2022	Saison 2020 - 2021 (Covid 19)	Saison 2019 - 2020
Mineurs	Nombre de licenciés hommes mineurs	38	35	42	0	33
	Nombre de licenciés femmes mineurs	29	27	25	0	22
	Nombre total de licenciés mineurs	67	62	67	0	55
Majeurs	Nombre de licenciés hommes majeurs	29	25	16	2	23
	Nombre de licenciés femmes majeurs	26	23	17	3	10
	Nombre total de licenciés majeurs	55	48	33	5	33
Total	Nombre total de licenciés hommes	67	60	58	2	56
	Nombre total de licenciés femmes	55	50	42	3	32
	Nombre total de licenciés	122	110	100	5	88









ROULCOOL BIKE

Vingt-et-un jeunes de 5 à 16 ans du club de VTT d'Elzange Roulcools Bike ont eu la joie de partir s'entraîner au Stride de Strasbourg, une ancienne gare de marchandise transformée en terrain de jeu géant. Au guidon de leur VTT, ils ont pu s'en donner à cœur joie.





LORRAINE



course VTT individuelle par catégorie course de draisiennes et petits vélos pour les -6 ans

Infos inscriptions et réglement de la course sur: www.inscriptions.ufolep.org/course-xc-elzange-2024/

Pas d'inscription sur place









PNS - contact "elzange.roulcool@gmail.com" - SIREN n° 901 331 066

NE PAS JETER SUR

Elzange Football Club



Chers Elzangeoises et Elzangeois,

Tout d'abord un petit mot sur notre soirée Années 80, nous remercions vivement les participants qui nous l'espérons ont passé une bonne soirée et remercions aussi la Team organisation pour leur implication à satisfaire cette salle comble, fraichement repeinte par Did Peinture.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau secrétaire David GUERINI qui vient tout juste de prendre ses fonctions.

Pour la reprise du championnat, nos nouvelles recrues, HOUBERT Mathias et ALBAZAR Yanis, vont nous aider à atteindre l'objectif de début de saison, à savoir la montée en D3. Nous leur souhaitons bien évidement la bienvenue au club.

Nous remercions nos fidèles sponsors le snack Aytas de Koenigsmacker, Wittmann de Florange, Eclor Paysagiste d' Hellange Luxembourg, Pascal Wittmann de Malling, ML Concept, Top Alumin de Bertrange et les nouveaux venus : Garage RS de Koenigsmacker et Delices de Peg (qui a assuré le repas de notre soirée Années 80).

Les entrainements ont repris, les mardi et vendredi à 19h.

Pour la période hivernale, les entrainements se sont déroulés au gymnase de Kédange-sur-Canner.

Début Janvier 2024, malheureusement, nous avons été touchés par les inondations. Avec plus d'1 m d'eau sur le terrain. (photo ci-dessous).

A ce jour, tout est en ordre grâce à l'investissement des joueurs et du comité qui se sont chargés d'un gros nettoyage afin d'enlever les traces de la Canner.









UN NOUVEAU PROJET POUR LE YOGA!

Pour la prochaine saison de yoga (septembre 2024), le comité de l'A.D.L.E. et les membres du club se sont concertés pour un mode de fonctionnement à deux ateliers.

Depuis le démarrage de cette activité, les sessions se déroulent le mercredi soir.

En prenant en compte l'engouement de nos sportifs, une seconde séance sera mise en place le mardi matin à 9 h 00.

Trois choix pour participer seront possibles:

- 1. Le mercredi soir
- 2. Le mardi matin
- 3. Le mardi matin et le mercredi soir

Au niveau tarif, le seul changement concernera les personnes qui participeront aux deux réunions sportives.

Nous prenons des inscriptions tout au long de l'année et ajustons le prix de l'adhésion.

Pour tous ceux qui seraient intéressés, nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis (sauf vacances scolaires) à partir de 19 h 30 à l'Espace Socioculturel Serge Soulet.

La première séance, de "découverte" est offerte!

A bientôt!

@mail: yoga.adle57970@gmail.com Tel: 06 01 36 28 24 ou 06 68 71 89 75



Mercredi 27 décembre 2023

Elzange

Un but de foot retrouvé... au milieu de la chaussée

«Fin août, en travers de la rue du Moulin, c'étaient des barrières, cette nuit, c'est un but mobile!» Le maire, Philippe Hanrion, ne décolère pas. Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 décembre, une ou plusieurs personnes ont pris un but de foot mobile du stade municipal pour le placer sur la chaussée. Le maire a été alerté peu après 1h du matin. «Entraver l'accès du village en barrant la rue du Moulin paraît certainement très amusant à certains, mais ont-ils envisagé les conséquences d'un tel acte? Une voiture ou une moto qui percute ou essaye d'éviter l'obstacle, et c'est l'accident... Qui peut être grave, voire mortel. » Il ajoute: « La commune dépose plainte systématiquement et les sanctions



Le but mobile a été placé en travers de la rue du Moulin.

peuvent s'avérer lourdes, y compris pour les parents si les fauteurs de troubles sont mineurs.» À la demande de la municipalité, la gendarmerie va renforcer ses patrouilles.

Elzange • Ateliers de Noël à la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale d'Elzange proposera des ateliers créatifs autour de Noël les mercredis 6, 13 et 20 décembre pour les jeunes à partir de 4 ans. Trois ateliers d'une heure seront organisés à 15 h, 16 h et 17 h.

Réserver sa place pour ces trois ateliers sur place, les mercredis de 15 h à 18 h, les vendredis de 16 h à 18 h, par mail à bibliotheque-elzange@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 82 50 19 40 aux heures d'ouverture.

Elzange • Plan local d'urbanisme: consultation publique jusqu'au 28 juin

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU) et conformément au code de l'urbanisme, la mairie d'Elzange consulte le public via un registre de concertation préalable qui sera mis à disposition du public jusqu'au vendre-di 28 juin, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit les lundis et vendredis de 17h à 19h.

Le but d'une telle concertation est d'informer la population locale du projet et d'en recueillir les avis et suggestions pendant son élaboration et avant l'achèvement des études.

Elzange

La caravane de Noël sillonne le village



Une troupe bruyante et colorée a traversé la commune.

Elzange a accueilli une animation originale: une nouvelle parade dans les rues du village.

Encouragée par la municipalité, cette tournée du père Noël a été préparée, pendant quelques semaines, par des bénévoles passionnés qui ont créé un char à partir d'une ancienne caravane tirée par un tracteur.

Durant près de trois heures, la troupe a traversé le village et la cité, accompagnée par une équipe de lutins du club de VTT Les Roulcools et encadrée par deux tracteurs décorés.

Plusieurs élus, dont Philippe Hanrion, le maire, étaient de la partie.

Les habitants, qui n'ont pas manqué de saluer cette initiative, entendaient arriver le convoi de loin, annoncé par des chants traditionnels. Et les plus jeunes se sont vu offrir des bonbons par le père Noël.

Elzange • Les décorations faites maison remplacent les led



Une cinquantaine de décorations ont été réalisées par des bénévoles.

«Cette année, nous avons décidé d'innover en matière de décorations», expliquent Philippe Hanrion, le maire, et Myriam Tessari, première adjointe, initiatrice et coordinatrice du projet. L'idée étant de ne plus utiliser les lumières jusqu'ici accrochées aux candélabres. «Nombre de décorations lumineuses auraient dû être remplacées à plus ou moins court terme.» De fait, il a été envisagé de fabriquer des décors à l'aide de palettes et matériaux de récupération. Un appel a été lancé aux bricoleurs. Une douzaine de villageois se sont ainsi retrouvés, pendant plusieurs semaines, autour de Myriam Tessari et Régine Mathouillot à dessiner, couper et peindre des personnages, une cinquantaine au total, dont voici le joli résultat.



Elzange • La salle Serge-Soulet change de couleur



Deux tons de gris ont été retenus pour ce chantier dans la salle Serge-Soulet.

Cela faisait bien longtemps que les murs de la salle socioculturelle Serge-Soulet étaient peints en vert. La municipalité a mis à profit cette période de faible occupation pour lui donner un coup de fraîcheur. La peinture a été fournie par la commune et l'entreprise locale « Did peinture » s'est chargée des travaux, bénévolement, aidée d'un conseiller municipal qui a également mis la main à la pâte. Le chantier a duré une semaine. Les prochains usagers trouveront une salle rénovée en gris lumineux.

Elzange

Le Body-boxing a brillé aux championnats Grand Est



Lucas Casagrande est champion junior du Grand Est.

Le dimanche 21 janvier dernier se déroulaient les championnats de Kick Boxing Grand Est à Terville.

Dix boxeurs compétiteurs du Body-boxing defence d'Elzange y étaient engagés.

Aucun n'a démérité et rien n'a été lâché dans cette compétition d'un niveau très relevé.

Au final, le club est revenu de Terville avec un titre de champion du Grand Est dans la catégorie des juniors avec Lucas Casagrande. Il ira combattre au championnat de France de Kick Light à Saint-Etienne les 17 et 18 février prochains.

À noter également un titre de vice-championne pour Lily Arsac qui a gagné son premier combat et a malheureusement été battue au second.

Les coachs Amal, Yves et Mounime sont particulièrement fiers du comportement de leurs boxeurs Joakim, Ludovic, Noa, Samuel, Nathan, Sarah, Vincent et Noémie.

Elzange

Club Body Boxing Defence: deux champions Grand Est



Samuel Mannis et Joakim Ayache sont champions du Grand Est en K1 rules et qualifiés pour la finale France.

Samedi 16 décembre, Serémange a accueilli le championnat du Grand Est en KI rules (une discipline du kick-boxing où l'on ajoute des coups de genoux, avec saisies).

Le club Body Boxing Defence d'Elzange a présenté six compétiteurs et, à l'issue de la journée, est reparti avec deux titres de champions Grand Est. Il s'agit de Samuel Mannis, catégorie minime de moins de 47 kg, et Joakim Ayache, catégorie senior de moins de 67 kg, par ailleurs qualifiés pour la finale France.

Noémie, minime de moins de 56 kg, Nathan, minime de moins de 42 kg, et Nolan, minime de moins de 56 kg (arrêt sur blessure), sont vice-champions.

À noter: la défaite aux points de Manon, en demi-finale, qui s'est battue jusqu'au bout.

Le club compte actuellement 115 licenciés avec pour objectif d'atteindre 120 licenciés d'ici fin janvier 2024.

Elzange • Goûter et générosité avec l'Asse



Peu avant les vacances, l'association sportive et socio-éducative (Asse) du groupe scolaire Maginot d'Elzange a organisé un grand goûter de Noël dans sa salle de l'école avec des animations diverses, des bricolages et une restauration de circonstance.

Pour l'occasion, le comité avait souhaité profiter de ce moment de partage pour réaliser une collecte de jeux, jouets, livres et peluches au profit de l'association "La pédiatrie enchantée", qui intervient auprès des enfants et adolescents en milieu hospitalier.

Les familles ont joué le jeu et il y a eu du monde, la bonne ambiance et la générosité ont été au rendez-vous de la convivialité. Pour sûr, la collecte du jour a fait de nombreux heureux.



Elzange

Education à la citoyenneté: les écoliers interroge le maire



Philippe Hanrion s'est plié de bonne grâce au jeu des questions-réponses avec les élèves.

Philippe Hanrion, maire de la commune, a répondu à l'invitation des élèves de CE2, CM1 et CM2 de David Erb, qui souhaitaient le rencontrer, au groupe scolaire Maginot, dans le cadre du cours d'éducation à la citoyenneté. Installés dans la salle informatique, les enfants l'ont écouté présenter la commune avant de parler de son rôle de

maire, du conseil municipal, du fonctionnement de la mairie et des services de la commune. Il a expliqué les modalités d'élection du conseil municipal, du maire et des adjoints, au nombre de quatre à Elzange, ou encore le fonctionnement des commissions. Il a détaillé le travail du maire, ses relations avec les communes voisines et l'ap-

partenance à la Communauté de communes de l'Arc mosellar (CCAM). Philippe Hanrion a répondu aux nombreuses questions sur le village, préparées avant le rendez-vous: l'origine du village, le nombre de maisons, le nombre d'habitants leur gentilé, l'évolution de la population, les projets en matière d'urbanisme, etc.

Elzange • Collecte au profit des Restos du cœur

La mairie d'Elzange, en collaboration avec les Restos du cœur, organise une collecte les samedis 16 et 23 mars prochains, de 9h à 12h, à la mairie. Les donateurs sont invités à déposer des produits alimentaires non périssables (conserves riz, pâtes, desserts, chocolat, biscuits, confiture), des produits pour bébés (produits d'hygiène, couches, petits pots bébé), ainsi que des produits d'hygiène (savon, gel douche, shampooing, rasoirs, brosses à dents, dentifrice, protections féminines).

Elzange

Les Roulcool kids s'entraînent à Strasbourg



Les "Roulcool kids" d'Elzange ont particulièrement apprécié cette journée d'entraînement délocalisée.

Vingt-et-un jeunes de 5 à 16 ans du club de VTT Elzange Roulcools Bike ont eu la joie de retourner s'entrainer au STride de Strasbourg, une ancienne gare de marchandise transformée en terrain de jeu géant. Au guidon de leur VTT ils ont pu s'en donner à cœur joie.

e club de VTT « Elzange Roulcools Bike» a proposé aux plus jeunes de ses pratiquants, les « Roulcool kids», un entraînement décentralisé au STride de Strasbourg. C'est ainsi qu'un groupe de vingt-et-un jeunes de 5 à 16 ans, encadrés par six éducateurs, dont le président Christophe Eisenbarth, se sont rendus en train sur le site de l'ancienne gare de marchandises de Strasbourg transformée en terrain de jeux géant, le seul existant en Europe. "Après y être venus l'an passé

"Après y etre venus l'an passe pour la première fois, les jeunes étaient tellement enthousiastes que nous avons voulu renouve-ler l'opération", explique le président. Sur place les attendait une multitude d'activités adaptées à tous les niveaux de maîtrise du VTT, des débutants aux plus aguerris, pour découvrir, s'exercer ou vivre une expérience vélo unique. Les différence vélo unique. Les différence velo unique.

rentes zones permettent en effet des pratiques différentes et variées du deux-roues: cross-country, maniabilité, parcours technique, park, résille, bac à mousse, pumptrack, initiation et mini stride. « Cet entraînement est intéressant car il permet à chacun de mesurer l'évolution de sa pratique VTT. Sans oublier que cette expérience favorise la cohésion du groupe. »

Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison. Renseignements auprès de Christoph e E in s e n b a rt h a u 0620 05 43 95 ou en se présentant avec son VTT le mercredi à 14h au garage entre la mairie et la bibliothèque.

Elzange

Une concertation publique sur les énergies renouvelables

La loi du 10 mars demande aux communes de définir des zones favorables à tout type d'énergie renouvelable (zones d'accélération des énergies renouvelables ou ZaENR), à renouveler tous les cinq ans pour atteindre les objectifs fixés aux niveaux régional et national. Elle impose que ce travail soit fait en concertation avec les habitants. Ces zones, une fois identifiées et approuvées, seront intégrées aux documents d'urbanisme et permettront aux porteurs de projets souhaitant s'implanter dans ces zones de bénéficier d'avantages: démarches simplifiées et bonus financiers prochainement mis en place par l'État.

Une réunion d'information est programmée ce 8 décembre

En Moselle, le préfet a sollicité les établissements intercommunaux pour accompagner les communes dans le travail de définition et de cartographie de ces zones.

À Elzange, une concertation publique a lieu du ler au 15 décembre, ainsi qu'une réunion d'information ce vendredi 8 décembre, à 19h, en mairie. À l'issue de la démarche, les zones d'accélération proposées par chaque commune seront actées par une délibération en conseil municipal.



Les habitants sont invités à donner leur avis sur les futures zones d'accélération des énergies renouvelables. Photo d'illustration T. Sanchis



Elzange • Les usoirs ont changé d'aspect



Les usoirs dégradés de la rue de la Mairie ont été rénovés.

Les usoirs du village, ces portions de terrain qui s'étendent entre la voirie et les façades des maisons et appartenant au domaine public, dans la rue de la Mairie, ont été rénovés car en très mauvais état. Le montant de l'opération auprès de la société Sotrabat d'Illange s'est élevé à la somme de 12 600 € HT et une subvention DETR a été accordée à la commune pour un montant de 2 096 €, soit 16.63 % de l'opération. Le choix s'est porté sur un enrobé bitumeux plus abordable et plus durable.

Sainte-Barbe: 99 interventions en 2023 pour les sapeurs-pompiers



es élus ont salué le dynamisme de l'Unité opérationnelle de Kœnigsmacker-Malling-Elzange

Les élus des trois communes. Pierre Zenner, Marie-Rose Luzerne et Philippe Hanrion, étaient présents à l'occasion de la Sainte-Barbe de l'Unité opérationnelle (UO) de Koenigsma cker-Malling-Elzange, qui a ré uni, à la salle Serge-Soulet, les sapeurs-pompiers, les vétérans, les amicalistes et leurs familles, sans oublier la commandante cadre de santé Julie Kaufholz et des élus de la cir-

conscription et de l'Arc Mosel-Frantz, chef de l'UO, a demandé qu'un moment de recueille-ment soit observé en souvenir des pompiers disparus

Deux arrivées prévues

début 2024 Il a évoqué l'effectif de l'UO, qui compte 19 pompiers, un of-ficier, cinq sous-officiers, 13 caporaux et sapeurs-pompiers. Deux arrivées sont prévues début 2024 – le Jeune sapeur-pompier (JSP) Baptiste Lardet et le sapeur Christophe Hergot, par voie de mutation de Sierckles-Bains - auxquelles s'ajoute engagement de Camille C Il est revenu sur l'activité de l'UO qui totalise 99 interven-tions à ce jour. Des distinctions, des diplômes et des insignes ont par ailleurs été remis lors de cette cérémonie

Elzange

Rénovation de l'école et aménagement de la friche militaire: les projets évoqués

Philippe Hanrion, maire d'Elzange, a présidé la cérémonie des vœux devant une assistance nombreuse dans la salle culturelle Serge-Soulet. Il a présenté le bilan des actions menées à bien par la municipalité pendant l'année écoulée ainsi que les orientations et les grands projets pour l'année à venir. Parmi les réalisations les plus importantes sur la commune cette année, il a évoqué le passage en LED de l'éclairage public sur la totalité de la localité et la limitation de vitesse des automobilistes à 30 km/h dans les rues

2024 devrait voir la rénova-



Philippe Hanrion a adressé ses vœux devant une assistance

tion énergétique de l'école, des travaux au cimetière, le destin du presbytère, la poursuite du Plan local d'urbanisme et l'aménagement de la friche militaire.



Elzange

Deux défibrillateurs automatisés opérationnels



Un DAE a été installé sur la façade de l'école Maginot.

Deux DAE (défibrillateur automatisé externe), des disposi-tifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque, ont été installés sur les façades de la mairie et du groupe scolaire Maginot d'Elzange et sont opérationnels depuis quelques jours Un module Geocoeur devrait être fixé prochainement audessus du défibrilla-

teur de la mairie. L'utilisation de cet outil est très simple. Dès qu'une per-sonne semble en souffrance cardiaque, il suffit d'aller chercher le DAE à son emplace-ment, de le positionner sur la victime en danger et d'allumer



Un autre figure sur la façade de la mairie

la machine. Ensuite, le défibrillateur analyse si la person-ne est en arrêt cardiaque ou si le rythme est déficient, puis l'appareil décide ou non d'agir. Il suffit de suivre les indica-

Toujours penser

à appeler les secours «Attention, ces consignes ne doivent pas faire oublier le premier réflexe d'appeler les pompiers, qui prendront le relais », explique Philippe Han-rion, le maire. Une formation de personnes volontaires est prévue pour intervention avant l'arrivée des secours. S'adresser en mairie.





25 EME FETE DU JAMBON A LA BROCHE

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 AOÛT 2024



Attractions foraines

Animations

Buvette

Restauration



Feu d'artifice

le samedi à la tombée de la nuit